

REUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE BRIDGE DE PERIGUEUX

VENDREDI 11 FEVRIER 2022

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 novembre 2022 sur la convocation de son Président.

Présents : Richard DANIEL, Roland HALTER, François AUDUBERT, Annic FAVARD, Nadine GIAT, Marie Christine BOISSIERE, Christian LEHOUX, Christian MICHAU.

Invités : Annie FROMENTIERE, Marie-Jeanne MARTY, Michel LABEAUME, Jean-Marie CAZAURAN et Jean-Jacques COGNET

Absents et excusés : Isabelle REBOUL, Anne-Marie MENOT, Jacques PETITPRE et Jean-Claude FREYSSENGEAS.

Ouverture de la séance à 18h10

Le Président ouvre la séance avec quelques mots de bienvenue et présente au conseil les excuses des absents. Puis il rappelle l'ordre du jour.

1 Assemblée générale 2022.

Après 2 années au cours desquelles l'assemblée annuelle a eu lieu à distance, nous pensons pouvoir cette année renouer avec une assemblée en présentiel.

La date retenue est le **samedi 18 juin 2022.**

Une demande de matériels et d'équipements (2 chapiteaux- tables et chaises) et une autorisation d'occuper le parking ont été adressées à la mairie le 16 novembre 2021 avec possibilité d'utiliser le rez de chaussée pour cette occasion.

Un mail du 30 novembre confirme que cette demande a été transmise aux services concernés.

Par mail du 1^{er} décembre 2021, il nous est précisé « que la Directrice pôle tranquillité et sécurité m'informe que nous n'avons toujours pas le droit d'exploiter le rez de chaussée du Moulin du Rousseau conformément aux prévisions du permis de construire de ce bâtiment. »

En réponse un mail a été adressé le 2 décembre pour prendre acte de cette information et confirmer la demande de matériels et d'équipements.

Déroulé de la journée du 18 juin 2022.

Assemblée générale à 10h 30- apéritif en extérieur - repas et tournoi à 15h.

Pour le repas : Christian LEHOUX se charge de contacter un traiteur pour devis. La formule sera arrêtée lors du prochain conseil.

2 Le point sur les compétitions

Les compétitions organisées à PERIGUEUX :

-1/2 Mixte/4 honneur 19 et 20 février ; Roland indique que cette compétition devrait être annulée et que le comité devrait prendre sa décision le 12. Nadine sera présente pour l'enregistrement des pass- sanitaires si cette compétition est maintenue.

-FC D4 19 et 20 mars : Nadine et François seront présents.

-FC senior mixte/4 29 et 30 mars : Nadine sera présente.

-FC D1 T2 2 et 3 avril : Nadine sera présente. François et Richard installeront les écrans.

-FC DAME/4 23 et 24 avril : Nadine et François seront présents.

Richard demande à François et à Annic de faire le point sur les inscriptions aux compétitions ; à ce jour 66 inscriptions ont été enregistrées toutes divisions confondues. Comparer à l'année avant le covid la baisse est significative.

Roland précise que la baisse est générale dans tous les clubs ; au niveau du comité elle est d'au moins 30%, pour certains clubs elle va jusqu'à 50%, malgré le coût bas de l'inscription (15€).

Richard rappelle que nous aidons les participants aux finales de Ligue qui ont lieu hors comité à hauteur de 50€ par personne. Il propose d'aider également ceux qui ont participé aux tours 1 et 2 en DN3 OPEN/2 à Royan et à Orléans. Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité.

Annic a reçu d'un adhérent un formulaire d'inscription aux compétitions plus concis que le notre présentant l'avantage d'être plus économe en papier. Elle se charge d'établir un nouveau modèle.

Les tournois de régularité :

Jusqu'à la fin de l'année en cours, il est décidé :

-parties libres le lundi après midi : responsable Marie Christine BOISSIERE et Dominique FORGUE.

-real bridge le lundi soir : 5 à 6 tables. Roland fait observer que plus il y a d'inscrits tôt à un tournoi plus il y a de participants. Il faut donc s'inscrire dès que possible pour bénéficier de « cet effet d'aubaine ».

-tournois du mardi et du jeudi après midi : très satisfaisants.

-tournoi par 4 le jeudi 7 avril 2022 à 20h : nouvelle tentative pour renouer avec cette formule.

Une affiche sera mise au club pour s'inscrire.

- tournois du Roy René : la participation est décevante. Chacun doit faire un effort.

Saint Martial d'Albarède :

Roland indique que 10 à 12 participants assistent au cours et aux donnes commentées le lundi après midi. Le tournoi du mercredi réunit 3 voir 4 tables... autant qu'à Sarlat.

Annic se propose d'organiser 1 ou 2 tournois pour ses élèves et ceux de Saint Martial d' Albarède avec une petite fête après d'ici la fin de l'année. Elle envisage de solliciter certains joueurs confirmés pour former des paires joueur débutant/joueur confirmé.

Annic souhaite également suivre la prochaine formation d'animateur proposée par le comité ; le club prendra à sa charge les frais engagés.

3 Le point du Trésorier:

Christian MICHAU précise qu'au 31 décembre 2021, l'état des comptes fait apparaître un déficit de l'ordre de 2.000€ généré par le montant de l'adhésion pour cette année ; Le club a versé 25€ par adhérent et a reçu 10€ pour un effectif de 133 membres.

Christian fait part au conseil des problèmes liés à l'imprimante dont le contrat de location est venu à expiration le 31 décembre 2021. La location est due pour le 1^{er} trimestre 2022. Elle sera donc réglée.

Par contre nous avons reçu un appel de charges pour photocopies pour le même trimestre dont 1550 copies couleur alors que le photocopieur n'était plus utilisé depuis le 8 décembre.

Il est donc décidé de contester cette facture et d'adresser un courrier.

Richard demande à Christian MICHAU de préparer un budget prévisionnel pour la prochaine réunion du bureau.

4 Les questions diverses.

Richard tient à adresser tous ses remerciements et ceux du bureau à Annic pour la tenue du site et à Nadine pour son dévouement et sa participation active à la vie du Club.

Le club a dû changer l'unité centrale défaillante ; une nouvelle tour informatique a été installée (achetée d'occasion avec une garantie d'un an) ; il faut prévoir un nouvel écran de forme rectangulaire pour remplacer celui qui se trouve dans la 2^{ème} salle à droite en entrant.

Nadine se charge de contacter l'installateur de la tour.

François s'est occupé de l'amplificateur et du micro ; il a installé un deuxième micro avec une rallonge qui permet de se déplacer dans les deux salles. Une démonstration est concluante.

Le réfrigérateur du rez de chaussée est hors d'usage. Christian LEHOUX précise au conseil que ce réfrigérateur pour lequel le club avait souscrit une extension de garantie de 5 ans soit au total 7 ans jusqu'à 2020 est tombé en panne au cours de sa 8^{ème} année.....

Compte tenu de l'impossibilité d'utiliser la salle du rez de chaussée, le conseil décide de ne pas engager de frais de réparation.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h 15.

Le Président

Le Secrétaire